

RESEAU DES SITES D'AVENIR POUR LA FORET ISEROISE

Quel équilibre trouver entre présence des ongulés et régénération de la forêt dans la Chartreuse ?

Visite en forêt privée à Saint-Pierre-de-Chartreuse – 5 octobre 2021

Dans un contexte de changement climatique, le défi posé aujourd'hui aux forestiers est de constituer des forêts résilientes permettant d'assurer l'avenir des boisements et leurs différentes fonctions (préservation de la biodiversité, protection contre les risques naturels (chutes de blocs, érosion, départ d'avalanche) préservation de la ressource en eau, accueil du public, îlot de fraîcheur, stockage carbone) production de bois qui alimente et fait vivre la filière bois (propriétaires, exploitants et différentes filières de valorisation). Elles doivent pour cela pouvoir se régénérer.

1. Présents (25) :

Elus communaux, Propriétaires forestiers privés (Union des forestiers privés de l'Isère, Groupement des sylviculteurs de Chartreuse Isère), Associations de propriétaires privés (AFTBM Alpes Sud Isère, Groupements des sylviculteurs de Belledonne et du Vercors – Quatre montagnes), ACCA de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Parc naturel régional de Chartreuse, Communautés de Communes du Pays Voironnais

Observatoire de la grande faune et de ses habitats (OGFH)

ONF, CRPF, COFORET, DDT38, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, Département de l'Isère

2. Contexte :

Forêt privée à Saint-Pierre-de-Chartreuse : Le site est situé à 1250 m d'altitude, avec des précipitations abondantes favorables à la végétation (1900mm/ an). La forêt, hêtraie sapinière acquise en 2015, est issue de la déprise agricole et n'avait pas bénéficié de coupe depuis 30 ans. Gérée en futaie irrégulière (pied à pied), elle nécessite une coupe jardinatoire tous les 10-15 ans, avec prélèvement de 15 à 20% du volume sur pied, pour permettre la croissance des arbres, un apport de lumière au sol pour permettre à la régénération naturelle de s'installer. L'espoir repose dans le fait que les jeunes plants auront la capacité de s'adapter au changement climatique.

La propriété comprend une prairie. Cet espace ouvert est important pour la biodiversité et pour les cervidés. Autrefois, elle était entretenue par l'ACCA mais des problèmes d'accessibilité ont empêché ces interventions depuis 2 ou 3 ans. La gestion de cette prairie est incluse dans le PSG car sa présence est cruciale pour l'apport en herbe aux cervidés, et ainsi limiter la pression sur la régénération des arbres.

Les observations de terrain conduisent au constat suivant :

- Zone d'accrus d'érable en lisière : tous les plants sont abrutis, et plafonnent à 1m – 1,5m au maximum. Même si la pression des ongulés diminuait, ils ne pourront plus jamais produire des billes de bois suffisamment rectilignes pour envisager une valorisation en bois d'œuvre ;
- Intérieur de la forêt : le sous-bois est très clair, les traces de régénérations (sapin, épicéa, hêtre) très rares. Or une forêt claire, « propre », n'est pas bon signe pour son avenir, même si elle semble agréable à parcourir à pied. L'absence de strates herbacées et arbustives, de semis et jeunes plants, démontrent souvent une surconsommation de la végétation et / ou un manque de lumière au sol. Pour qu'une forêt soit viable, il faut voir autour de soi dans un rayon de 10 mètres 10 jeunes plants d'arbres (50 cm à 3 mètres) en bonne santé, non frottés, avec un bourgeon terminal non brouté.



En forêts publiques de Chartreuse l'ONF dresse les mêmes constats : une régénération naturelle régulièrement abrutie par le cerf, le chevreuil, mais aussi le chamois et le mouflon, et ne pouvant assurer l'avenir des boisements.

Chasse en Isère et en Chartreuse : La Fédération des chasseurs de l'Isère (FDCI) est une association intégrée à un réseau régional et national. Elle regroupe essentiellement des ACCA en Isère (plus de 500 : département à ACCA obligatoires) qui ont pour mission de réguler les populations de gibier. La FDCI établit le plan de chasse et répartit pour trois ans les attributions par ACCA pour rester entre un minimum et un maximum de prélèvement définis par la CDCFS (Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage) à l'échelle de l'unité de gestion. Ces attributions sont réalisées à hauteur de 80% selon les secteurs.

L'ACCA de Saint-Pierre-de-Chartreuse compte une cinquantaine d'adhérents (-50% en 20 ans), dont la moyenne d'âge ne cesse de progresser. Elle couvre un territoire de 3000 ha et doit prélever en 2021, hors petit gibier, 58 chevreuils, 21 cerfs, 20 chamois et 6 mouflons (taux de réalisation : près de 100%). Au-delà de la chasse loisir, l'ACCA assure des missions d'entretien de prairies (fauche en été) et de sentiers.

Les attributions en cerf avaient été augmentées lors du précédent plan triennal de Chartreuse, de manière à minima à contenir la population. Force est de constater que cela n'a pas été suffisant. La FDCI reverra à la hausse les attributions en 2022 pour le prochain plan triennal.

En effet, le cerf, réintroduit dans la Chartreuse dans les années 1950, atout économique pour le territoire (tourisme, location chasse), pèse lourd dans le milieu forestier lorsqu'il est trop abondant, ses besoins en herbe élevés (1 cerf = 8 chevreuils = 15 kg de végétaux / jr) se reportant sur les arbres (jeunes pousses, écorce). Il mangera préférentiellement des feuillus, puis le sapin, et en dernier recours l'épicéa.

Il nécessite donc de grandes surfaces ouvertes, alors que le chevreuil préfère une multitude de petites clairières et s'adapte au semi-ligneux.

Ainsi le dialogue de terrain entre forestiers et chasseurs est primordial afin de dresser des constats et envisager des actions correctives (ex : accentuer la présence des chasseurs dans les zones de plantation).

Le PNR de Chartreuse anime dans ce sens depuis de nombreuses années les acteurs locaux autour de l'équilibre forêt gibier. Un site, composé de nombreuses placettes, dédié au suivi des indicateurs d'impact sur la flore a été mis en place depuis 15 ans au Col de la Charmette et fait partie de l'OGFH (Observatoire de la grande faune et de ses habitats). En 2019, ce type de relevé a été diffusé sur l'ensemble des forêts de l'unité cynégétique Chartreuse. Différents indicateurs dits de changement écologique (ICE) y sont relevés, qui une fois croisés renseignent sur l'état d'équilibre ou de déséquilibre :

- Indice d'abondance des animaux (comptage sur des circuits récurrents)
- Indice de performance des animaux (poids, taille des pattes arrières des jeunes)
- Pression sur la flore (relevés d'abrutissement sur toutes les espèces de la flore, avec un accent sur les essences ligneuses objectif : épicéa, sapin, hêtre)

Ces indices nécessitent beaucoup de précisions dans les relevés afin de pouvoir correctement guider les actions de gestion cynégétique ou forestière. En Chartreuse ils sont relevés par les ACCA concernant le gibier, avec encadrement et fourniture de matériel par la FDCI (ex : pesons électriques) et par les organismes forestiers (ONF, Chambre d'agriculture) sur 500 placettes en forêt de production.

Les mesures révèlent en Chartreuse une augmentation de la population de cerf et une diminution de sa performance, une stabilisation de la population de chevreuil et une pression stable mais élevée sur la flore et les ligneux.

Tous s'accordent sur le rôle de chacun pour revenir à un équilibre forêt / gibier, tout en prenant en compte les autres facteurs de la forêt multifonctionnelle :

- chasseurs : assurer un niveau de prélèvement et une pression sur les femelles et les jeunes suffisants pour permettre la réduction des populations, ceci alors même que la chasse est mal vécue par le grand public, que les chasseurs vieillissent, et que les hivers doux (changement climatique) favorisent l'augmentation des populations de gibier ;
- forestiers : maintenir des espaces ouverts enherbés, gérer la forêt pour assurer suffisamment de lumière en faveur de la régénération (maintenir une surface terrière en dessous de 25 m²) et assurer son adaptation au changement climatique, tout en regroupant la multitudes de



RESEAU DES SITES D'AVENIR POUR LA FORET ISEROISE

propriétaires forestiers afin de favoriser l'équipement des forêts (desserte) permettant la récolte des bois.

Or, si la mise en place d'actions de gestion cynégétique peut avoir des effets rapides (renouvellement annuel des populations de gibier), celles menée en forêt n'aura des impacts que sur le temps long et ne peut se faire trop brutalement au risque de déstabiliser tout le peuplement forestier.

3. Enjeux :

Maintenir la forêt :

- Maintenir une forêt qui se régénère naturellement ou artificiellement, variée en essence et en âge, pour lui permettre de mieux réagir au changement climatique (résilience) et aux aléas sanitaires (ex : scolytes)
- Maintenir une forêt vivante, variée, riche en biodiversité, offrant un cadre de vie et de loisirs agréable et produisant du bois (forêt multifonctionnelle : obligation de la forêt)
- Permettre lorsque cela est nécessaire des travaux de reboisement (crise sanitaire, futaie régulière), tout en ciblant des essences peu appétantes, assurer la durabilité des investissements réalisés et des financements mobilisés (ex : Plan de relance 2021-2022 : fonds de reboisement)
- Maintenir une recette de la forêt dans le long terme pour les communes et les propriétaires privés
- Approvisionner une filière en matériau renouvelable (carbone)

Réduire l'abrutissement :

- pour limiter les frais de plantations ou de protection des plants, trop lourds au vu du prix des bois
- en surveillant l'état des forêts et des populations de cerfs
- en adaptant les plans et modes de chasse aux situations locales très variables

Engager un dialogue de terrain :

- pour comprendre les enjeux locaux entre forestiers et chasseurs et maintenir la bonne entente existante en Isère entre ces partenaires
- pour porter un discours commun de gestion de l'espace auprès du grand public notamment

Sensibiliser :

- les élus locaux afin qu'ils prennent en compte ce besoin d'équilibre forêt / gibier dans les politiques d'aménagement territorial (production de bois à long terme = populations d'ongulés maîtrisées)
- le grand public, les randonneurs, pour que la gestion d'une population par la chasse soit comprise, tout comme la récolte forestière et l'usage des dessertes forestières

4. Préconisations :

Réduire l'abrutissement :

- Engranger des données régulières sur l'état des forêts (ex : fiches dégâts simplifiées) et des populations
- Ne pas laisser exploser des populations : organiser les prélèvements de manière à éviter les fortes densités ou les regroupements d'animaux trop important, adapter les pratiques de chasse
- Actions forestières : favoriser la mosaïque des milieux, éclaircir et conserver des clairières

Sensibiliser :

- Mener des actions de sensibilisation via les stratégies locales de développement forestier (élus, forestiers, chasseurs, promeneurs, citoyens) ex : un Dimanche à la chasse, Vis ma vie de forestier ...

Avoir un dialogue de terrain pour maintenir le dialogue constructif :

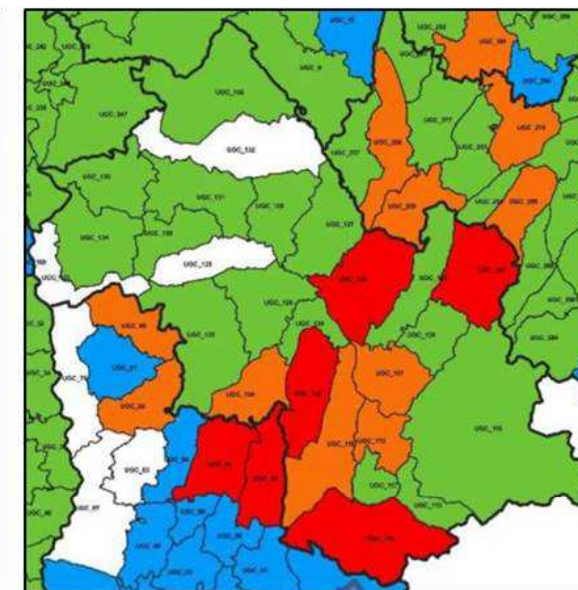
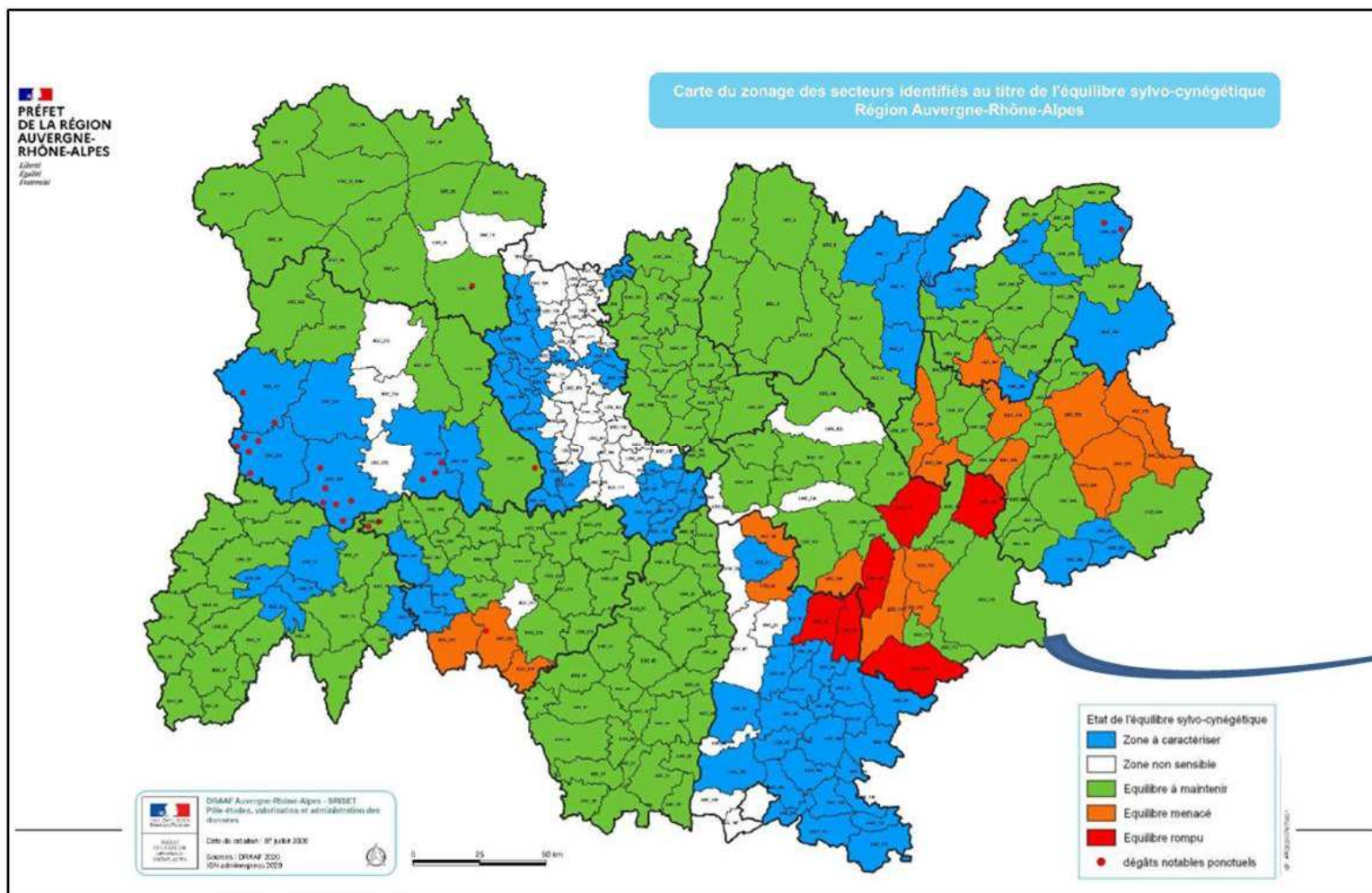
- dans chaque territoire organiser des sorties régulières entre forestiers et chasseurs pour comprendre les enjeux des uns et des autres, voir les dégâts et les résultats des actions menées (méthode Brossier-Pallu)

5. Contacts :

Techniciens sur la Chartreuse (38)	PNR de la Chartreuse : 07 86 00 29 01	ONF 38 : 06 63 43 50 95	CRPF 38 : 06 14 90 14 45 CDA 38 : 06 07 03 88 87	FDCI : 06 82 36 18 86
------------------------------------	--	----------------------------	---	--------------------------

Annexes : Carte de l'équilibre cynégétique en AURA / Isère, Cahiers techniques des sites détaillés, Photos

Annexe 1 : Equilibre sylvo-cynégétique en Auvergne-Rhône-Alpes – Carte annuelle issue du Programme régional forêt bois (PRFB – DRAAF AURA)



RESEAU DES SITES D'AVENIR POUR LA FORET ISEROISE